

Paris, le 19 décembre 2017

Pour une Pac renforcée accompagnant des filières durables

A l'heure de la clôture des Etats généraux de l'alimentation, consacrés au partage et à la création de valeur, Jeunes Agriculteurs a travaillé un [nouveau projet](#) pour la Pac post 2020 avec une conviction : l'une des clés pour garantir le revenu des agriculteurs et l'alimentation des citoyens, ce sont des filières agricoles durables, dotées de véritables stratégies. La Pac est un levier essentiel pour y arriver !

Alors que l'Union européenne connaît un inquiétant vieillissement de la population d'agriculteurs (seuls 6,5% des agriculteurs ont moins de 35 ans), des tensions liées à l'accès au foncier, un contexte économique instable –dérégulation des marchés, volatilité des prix, crises successives- et des préoccupations environnementales grandissantes, la Pac doit se renouveler.

Suite aux premières propositions publiées en 2016, axées sur la gestion des risques et la nécessité de mettre en place une complémentarité d'outils, Jeunes Agriculteurs a travaillé un nouveau projet pour la prochaine Pac, avec une conviction : la Politique agricole commune doit devenir un outil essentiel à la structuration des filières agricoles, seule solution pour sécuriser durablement le revenu des producteurs et assurer une alimentation saine et de qualité aux consommateurs européens.

La Pac doit accompagner l'orientation des filières vers davantage de partage et de création de valeur via deux principales mesures : des aides couplées à la production, conditionnées au développement des filières (regroupement de l'offre, différenciation, contractualisation, etc.) et des investissements aux échelles de l'exploitation et des filières.

Pour faire face à la volatilité des prix, du contexte sanitaire et climatique, un dispositif contracyclique, s'appuyant notamment sur des aides qui se déclenchent de façon automatique dès que le prix n'est plus rémunérateur, doit être mis en place, en complément d'assurances climatiques et de fonds de mutualisation. Sur le plan environnemental, la Pac doit permettre de rémunérer les services rendus par les agriculteurs et, dans un souci d'efficacité, fixer des objectifs de résultats et non des obligations de moyens.

Enfin, afin de favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs, la Pac doit mettre en place une véritable politique d'installation européenne, avec une majoration des aides pour les jeunes et cibler les aides vers les actifs agricoles, les femmes et les hommes qui, chaque jour, font l'agriculture.

Selon Jérémy Decerle, « *Répondre à ces défis ne sera possible que si la Pac retrouve ses fondamentaux en matière d'accompagnement et d'orientation des filières, pour construire, avec l'ensemble des maillons de la chaîne, des filières durables et assurer notre alimentation demain.* »

Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | cfaure@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.